

Convention pour l'inscription d'étudiants de l'EC Lille à l'UFR de Mathématiques de l'Université de Lille 1

Entre

L'Ecole Centrale de Lille située avenue Paul Langevin, BP 48, 59651 Villeneuve d'Ascq Cedex et représentée par son directeur, M. Etienne Craye.

et

l'Université de Lille 1 située Cité Scientifique 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex et représentée par son président, M. Philippe Rollet

Article 1 : objet

L'Ecole Centrale de Lille souhaite offrir à ses étudiants la possibilité d'obtenir en parallèle de leurs études d'ingénieur une licence et/ou un master de mathématiques. L'université de Lille 1 propose ces formations et est favorable à l'accueil des élèves-ingénieurs de l'EC Lille au sein de ces cursus. Cette convention a pour objet de préciser les conditions d'admission des élèves-ingénieurs de 1^{ère} année de l'Ecole Centrale de Lille en L3 de Mathématiques de l'Université Lille 1 ainsi que les conditions de validation du diplôme visé.

Article 2 : inscriptions

Les élèves de 1^{ère} année de l'Ecole Centrale de Lille, dûment autorisés par la direction des études de leur établissement d'origine à s'inscrire en L3 de mathématiques à l'Université Lille 1, bénéficieront d'une procédure d'inscription simplifiée et tardive. L'Ecole Centrale de Lille communique à l'Université Lille 1 avant le **15 décembre de chaque année**, la liste des étudiants concernés. Pour ces étudiants, l'intégration à l'Ecole Centrale de Lille vaut validation d'études pour l'inscription en L3.

Les étudiants devront s'acquitter des frais d'inscriptions en licence à l'Université Lille 1. Ces frais seront réglés par moitié, une par année d'inscription jusqu'à obtention de la licence.

Article 3 : équivalences

L'U.F.R de mathématiques donne la possibilité aux étudiants de première année de l'École Centrale de Lille de s'inscrire en L3 de licence de mathématiques. La licence sera validée après acquisition :

- A l'université, des 40 ECTS comme décrits ci-dessous :

Algèbre : 11 ECTS	Intégration 2 : 6 ECTS
Topologie, calcul différentiel : 12 ECTS	Probabilités : 6 ECTS
	1 unité optionnelle : 5 ECTS

- A l'école Centrale de 20 ECTS acquis au travers de disciplines du socle commun de la formation centralienne selon le tableau d'équivalences suivant :

Ecole Centrale de Lille	Université de Lille 1
Probabilités, intégration, transformées	Intégration 1
Analyse numérique et optimisation	Analyse numérique matricielle
Cours électifs du département Mathématiques-Informatique	Option
Anglais	Unité d'enseignement transversale Langue
Discipline du département « Entreprise et Société »	Unité d'enseignement transversale

Article 4 : organisation du cursus

Les élèves-ingénieur de l'Ecole Centrale de Lille effectuent cette L3 en 3 semestres selon le programme suivant :

Semestre	Etablissement	Enseignement
5	Ecole Centrale de Lille	Probabilités, intégration, transformées Anglais
6	Université de Lille 1	Intégration 2 Probabilités 1 unité optionnelle
	Ecole Centrale de Lille	Une discipline du département Entreprise et Société
7	Université de Lille 1	Algèbre Topologie, calcul différentiel
	Ecole Centrale de Lille	Analyse numérique et optimisation Cours électif du département Mathématiques-Informatique

La cohérence pédagogique est conservée car les pré-requis pour le semestre 6 sont essentiellement traités dans le module « Probabilités, intégration, transformées » qui a lieu en semestre 5 à l'Ecole Centrale de Lille.

Article 5 : conditions d'obtention de la licence

La licence est attribuée par le jury dès la fin du S7 aux étudiants ayant validé 60 ECTS selon la répartition décrite à l'article 3 et les modalités propres à chacun des deux établissements.

Article 6 : date d'effet et révisions

Cette convention prend effet à la rentrée universitaire 2012. Les deux parties se tiendront mutuellement informées des évolutions des contenus, des volumes horaires et de décompte d'ECTS des unités d'enseignement concernées par les articles 3 et 4 et procéderont, le cas échéant, aux révisions nécessaires de la présente convention par avenant.

Fait à Villeneuve d'Ascq le :

Etienne CRAYE
Directeur EC Lille

Philippe ROLLET
Président de l'Université Lille 1